



Accueil des personnes exilées : colloque national à Saint-Brévin

Depuis plusieurs mois, l'accueil des personnes exilées cristallise les tensions à Saint-Brévin-les-Pins, entre les personnes qui soutiennent leur accueil et celles qui y sont hostiles⁽¹⁾. Le 23 septembre 2023, un colloque y a été organisé⁽²⁾, « Accueillir les personnes exilé-ées : pourquoi ? Comment ? », pour éclairer le débat public. Compte-rendu⁽³⁾.

Marie-Christine VERGIAT, vice-présidente de la LDH

Plus de quatre-cent-cinquante personnes se sont réunies, dans une ambiance sereine et studieuse, le 23 septembre dernier, à Saint-Brévin-les-Pins, commune désormais célèbre en raison de la mobilisation de l'ultradroite contre un projet de déplacement d'un centre d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada), allant jusqu'à l'agression et des menaces ayant conduit à la démission de l'ancien maire.

C'est la nouvelle maire de Saint-Brévin, Dorothee Pacaud, qui a ouvert les débats, en rappelant la tradition d'hospitalité et d'accueil de la commune pour des personnes exilées, d'où qu'elles viennent. Tout au long de la journée, universitaires, chercheurs, élus et responsables associatifs ont participé à la construction d'un débat apaisé en démontant les fantasmes et les idées reçues à partir de leurs travaux et en répondant aux questions d'un public composé tant de militants convaincus que de citoyens soucieux de mieux comprendre.

Des réalités bien loin des fantasmes

Les interventions de Catherine Wihtol de Wenden (CNRS) et du sociologue et démographe François Héran ont été particulièrement riches. La première a rappelé que, sans nier la réalité de l'évolution des mouvements migratoires, ces derniers se sont surtout internationalisés et concernent désormais tous les continents⁽⁴⁾. Ils restent cependant « régionalisés », c'est-à-dire qu'ils s'effectuent d'abord à l'intérieur de chaque continent. Ainsi, on migre à 80 % en Afrique quand on est africain, et c'est vrai pour tous les continents. Pourtant, seuls les transferts de population du Sud vers le Nord semblent pourtant poser problème, les autres transferts de population (Sud/Sud, Nord/Sud ou Nord/Nord) se déploient avec facilité, surtout à partir des pays les plus développés⁽⁵⁾. Ces mouvements migratoires, qui ne représentent que 3,5 % de la population mondiale, sont et seront de plus en plus marqués par des facteurs structurels à l'échelle

mondiale. Nous vivons le temps de la mobilité internationalisée. Quant à François Héran, il a démontré la fatuité du concept d'identité nationale, s'appuyant sur les statistiques françaises prouvant que d'une génération à l'autre, les nouveaux arrivants s'intègrent, se mélangent et adoptent très rapidement les comportements des natifs en matière démographique, culturelle, religieuse... Alors que 31 % de Français ont au moins un grand-parent sur quatre d'origine étrangère, seuls 5 % des petits-enfants ainsi identifiés ont quatre grands-parents immigrés, loin du « *grand remplacement* ». Et ce phénomène se produit à chaque arrivée de nouvelles populations. Qui se soucie aujourd'hui de celles et ceux ayant des grands-parents ou arrière-grands-parents italiens, polonais, espagnols, portugais... Depuis plus de deux siècles, des mouvements successifs de personnes migrantes ont été intégrés dans la population française.

Le jeune chercheur Louis Imbert a fait ensuite une chronologie édifiante du cancer xénophobe qui a toujours accompagné l'arrivée de personnes étrangères. L'obsession de l'invasion migratoire est identifiée dès la fin du XIX^e siècle et le fantasme du « *rempla-*

(1) Voir « Saint-Brévin : historique d'une mobilisation citoyenne solidaire » du Collectif des Brévinnois attentifs et solidaires in *D&L* n° 202, juillet 2023 (www.ldh-france.org/wp-content/uploads/2023/10/DL202-Actualite-3-Saint-Brévin-historique-dune-mobilisation.pdf).

(2) Ce colloque a été organisé conjointement par le comité d'accueil des Brévinnois accueillants et solidaires (CBAS), Caritas, la LDH et le Mrap.

(3) Cet article reprend en partie le contenu d'un texte « Contre l'ignorance et la panique morale » écrit par Jacques Trémintin, travailleur social et rédacteur pour des revues socio-éducatives comme *Lien social*. Qu'il en soit ici remercié.

(4) Et non plus le seul continent européen, comme à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, période au cours de laquelle plus de cinquante millions d'Européens ont quitté le continent, ouvrant la voie aux premières migrations modernes.

(5) Les ressortissants des pays dits occidentaux n'ont même pas besoin d'un visa (sauf rares exceptions) pour se déplacer aux quatre coins du monde, alors que ceux de pays comme l'Iran, l'Afghanistan, le Soudan ou l'Erythrée ne peuvent guère aller au-delà des pays limitrophes de leur sans visa.



© JACQUES TRÉMINTIN

Tout au long de ce colloque, universitaires, chercheurs, élus et responsables associatifs ont participé à la construction d'un débat apaisé en démontant les fantasmes et les idées reçues à partir de leurs travaux et en répondant aux questions d'un public composé tant de militants convaincus que de citoyens soucieux de mieux comprendre.

« François Héran a démontré lors du colloque la fatuité du concept d'identité nationale, s'appuyant sur les statistiques françaises prouvant que d'une génération à l'autre, les nouveaux arrivants s'intègrent, se métissent et adoptent très rapidement les comportements des natifs en matière démographique, culturelle, religieuse... »

cement » (qui n'est pas encore « *grand* ») émerge entre les deux guerres avec l'arrivée des juifs fuyant l'Allemagne nazie et des républicains espagnols... Au début des années 1970, alors que la crise économique s'amorce, commence à fleurir un vocabulaire devenu aujourd'hui (trop) familier dans la rhétorique politique et médiatique : « *immigration sauvage* », « *seuil de tolérance* », « *trop-plein migratoire* », « *appel d'air* » etc., construisant un imaginaire qui s'est largement répandu.

Pour Louis Imbert, nombre d'acteurs retirent beaucoup de bénéfices de l'angoisse ainsi créée. C'est le cas des responsables politiques qui la transforment en rente électoraliste avec une surenchère permanente, permettant aussi de trouver des boucs émissaires qui deviennent responsables de tous les maux : insécurité, chômage, salaires bas... C'est aussi vrai pour un certain nombre d'entreprises industrielles qui accèdent à des marchés juteux de plusieurs milliards d'euros pour les technologies de surveillance, d'identification, de repérage des populations « indésirables ». Et enfin des médias, qui construisent leur prospérité sur la xénophobie.

Louis Imbert a également insisté sur le nécessaire assainissement sémantique du vocabulaire utilisé sur ces questions, incitant à bannir les métaphores liquides (déferlante), belliqueuse (invasion) ou biologique (corps étranger). Il n'y a ni problème, ni crise, ni virage... migratoires, pas plus qu'une ruée vers l'Europe, mais un phénomène historique à traiter par l'hospitalité et la libre circulation des personnes.

Ajoutons qu'au-delà du vocabulaire à corriger, ce sont aussi les

témoignages, les expériences vécues, l'interconnaissance des projets de vie, des rêves et des émotions individuelles qui permettent souvent de dépasser les stéréotypes et les préjugés. C'est souvent l'ignorance qui alimente la haine et le rejet de l'autre.

Une dégradation continue des droits des étrangers

Damien Carême, député européen, ainsi que Vanina Rochiccioli, coprésidente du Gisti, et Sophie Dru, de la Cimade, ont ensuite décortiqué la dégradation permanente du droit des étrangers et présenté pour le premier le Pacte asile/migrations de la Commission européenne, qui devrait être en grande partie adopté avant les élections européennes de juin prochain, et, pour les deux autres, le projet de loi de Gérard Darmanin, lourd de menaces encore plus répressives. Elles ont indiqué que son projet le plus bienveillant relatif à la régularisation des personnes étrangères travaillant dans des métiers dits en tension n'était qu'un leurre, la carte ainsi accordée pouvant être retirée en fonction de l'état du marché du travail. La situation de Mayotte a également été abordée : le cent-unième département français constitue un véritable laboratoire du pire en matière de droit des étrangers, pouvant préfigurer ce qui pourrait être étendu à l'Hexagone : expulsions sans audience judiciaire, recours non suspensifs, mineurs reconduits à la frontière... Devant nous, le combat politique est l'otage des rodomontades et surenchères pour durcir les projets législatifs, tant par la droite que l'extrême droite. Aucune bataille n'étant perdue d'avance, sauf celles qui ne sont pas menées, elle n'en sera pas moins rude. Pour la gagner, il faudra combler le décalage entre la réalité et les représentations les plus courantes et relancer la bataille des idées. Pour réussir à l'emporter, il faut construire un autre imaginaire et montrer que d'autres politiques sont possibles, des politiques d'accueil comme on l'a vu avec les 4,8 millions de réfugiés ukrainiens qui ont pu, grâce à l'activation de la protection temporaire, du nom d'une directive de 2001 (adoptée après la crise « yougoslave » et jamais utilisée jusqu'alors), avoir accès aux soins, à un logement, à un pécule et à une activité salariée.

A leur modeste échelle, les près de huit heures de déroulement de ce colloque peuvent contribuer à faire reculer tant l'intolérance que l'égoïsme et à renforcer la légitimité de la solidarité et de l'hospitalité. Le combat continue. Soyons utopistes et, comme Victor Hugo, voyons-y la réalité de demain. ●